



## DeciMax® Bloc de Cire

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** DeciMax® Bloc de Cire

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Prêt à l'emploi Rodenticide contenant 50 ppm de bromadiolone.

**Utilisations déconseillées** Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** NEOGEN Corporation  
620 Lesher Place  
Lansing, MI 48912 USA  
www.neogen.com  
517-372-9200 /  
800-234-5333  
SDS@NEOGEN.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** Médical : 1-800-498-5743 (États-Unis et Canada) ou 1-651-523-0318 (international)

Déversement/CHEMTREC : 1-800-424-9300 (États-Unis et Canada) ou 1-703-527-3887 (international)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

**Dangers physiques** Non Classé

**Dangers pour la santé humaine** Non Classé

**Dangers pour l'environnement** Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Mentions de danger** NC Non Classé

**Mentions de mise en garde** P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260 Ne pas respirer les poussières.  
P280 Porter des gants de protection.  
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.  
P404 Stocker dans un récipient fermé.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

## DeciMax<sup>®</sup> Bloc de Cire

**Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette** Conserver / conserver à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.  
Contient du  
1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE  
Peut produire une réaction allergique.

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>Ethyl vanillin</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 121-32-4	Numéro CE: 204-464-7	
<b>Classification</b> Eye Irrit. 2 - H319		
<b>2,2'-Imino Diethanol</b>		<b>&lt;0.1%</b>
Numéro CAS: 111-42-2	Numéro CE: 203-868-0	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT RE 2 - H373 Aquatic Chronic 3 - H412		
<b>1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE</b>		<b>&lt;0.1%</b>
Numéro CAS: 2634-33-5	Numéro CE: 220-120-9	
Facteur M (aigu) = 1		
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400		
<b>BROMADIOLONE (RoW)</b>		<b>0.005%</b>
Numéro CAS: 28772-56-7	Numéro CE: 249-205-9	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
<b>Classification</b> Acute Tox. 1 - H300 Acute Tox. 1 - H310 Acute Tox. 1 - H330 STOT RE 1 - H372 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		

## DeciMax® Bloc de Cire

<b>Denatonium Benzoate</b>	<b>&lt;0.1%</b>
Numéro CAS: 3734-33-6	Numéro CE: 223-095-2
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H302	
Aquatic Chronic 3 - H412	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Conseils pour Médecins : bromadiolone est un anti -coagulant indirecte . Phytomenadione , la vitamine K , est un antidote. Déterminez le temps de prothrombine pas moins de 18 heures après la consommation . Si élevé , administrer de la vitamine K1 jusqu'à ce que le temps de prothrombine normalise . Continuer la détermination du temps de prothrombine pendant deux semaines après le retrait de l'antidote et reprendre le traitement si l'élévation se produit en ce moment .
<b>Inhalation</b>	Etant donné la nature physique de ce produit, l'exposition par cette voie est peu probable. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Contact cutané</b>	Peut causer une irritation pour les personnes sensibles. En cas d'irritation de la peau Laver avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Aucun connu.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## DeciMax® Bloc de Cire

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Aucune recommandation particulière. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans le milieu aquatique.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Collecter le déversement avec un balai et une pelle, ou assimilé et réutiliser, si possible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Aucune recommandation particulière.

**Classe de stockage** Stockage non spécifique.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

**Description d'usage** Rambiticide prêt à l'emploi contenant 50 ppm de Bromadiolone.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Propane-1,2-diol (Propane-1,2-diol Particulates) WEL 8-Hr limit mg/M3: 10  
 Propane-1,2-diol (Propane-1,2-diol total vapour and particulates) WEL 8-Hr limit ppm: 150  
 WEL 8Hr limit mg/M3: 474

Sugar (Sucrose) WEL 8-Hr limit mg/M3: 10 WEL 15 min limit mg/M3: 20

Paraffin Wax WEL 8-Hr limit mg/M3: 2 WEL 15 min limit mg/M3: 6

Paraffin Wax (Paraffin wax fume) WEL 8-Hr limit mg/M3: 2 WEL 15 min limit mg/M3: 6

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

## DeciMax® Bloc de Cire

### Equipements de protection

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Aucune ventilation particulière requise.
<b>Protection individuelle</b>	Protection du corps doit être choisi en fonction de l'activité et l'exposition possible, par exemple, la protection de l'aire des bottes, une combinaison de protection chimique.
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale.
<b>Protection des mains</b>	Des gants appropriés résistants aux produits chimiques sont recommandés pour les utilisateurs professionnels.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité . Le port de vêtements de travail fermé est recommandé . Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements . Magasin de vêtements de travail séparément.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière. Prévoir une ventilation suffisante.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Bloc de cire.
<b>Couleur</b>	Bleu. Rouge.
<b>Odeur</b>	Légère.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de fusion</b>	approx. 60 °C (for the wax).
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non pertinent.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	combustible
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Non pertinent.
<b>Densité de vapeur</b>	Non pertinent.
<b>Densité relative</b>	Pas d'information disponible.

## DeciMax<sup>®</sup> Bloc de Cire

<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Non-miscible à l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Non pertinent.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.

### 9.2. Autres informations

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

##### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

##### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Reste loin de: Oxydants.

##### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Chaleur, étincelles, flammes.

##### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

##### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Pas considéré comme dangereux pour la santé selon la réglementation en vigueur.

##### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** >2000 mg/kg

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** >2000 mg/kg

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** >5 mg/l (Dust)

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

## DeciMax® Bloc de Cire

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Non irritant.
<b>Données sur l'animal</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u></b>	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Sensibilisation respiratoire</u></b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité CIRC</b>	Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Non pertinent. Solide.
<b>Information générale</b>	
	Pas de danger spécifique pour la santé connu. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Voir la section 4 - Premiers soins
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut être légèrement irritant pour les yeux.
<b>Voie d'exposition</b>	Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.
<b>Toxicity of ingredients</b>	Denatonium Benzoate: LD50 Oral (Rat) = 584 mg/kg LC50 (Rat) 4h: >8.7 mg/l Bromadiolone: Acute Oral ≤5mg/kg Acute Dermal ≤50mg/kg Acute Inhalation ≤0.05mg/kg

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

## DeciMax<sup>®</sup> Bloc de Cire

**Toxicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non pertinent.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas de données disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Toxique pour les mammifères, y compris les animaux domestiques et les oiseaux s'ils sont ingérés. L'exposition des animaux non ciblés doit être évitée.

**Toxicity of ingredients** Bromadiolone Daphnia EC50/48Hr = 5.79 mg/l Rainbow trout LC50/96Hr = 2.89 mg/l

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Le matériel et son conteneur doit être disposé d'une manière sûre.

**Méthodes de traitement des déchets** Éliminer conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.  
Les emballages contaminés en tant que produit utilisé à moins complètement nettoyé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

## DeciMax® Bloc de Cire

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### Inventaires

##### UE (EINECS/ELINCS)

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
CAS: Chemical Abstracts Service.  
ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Date de révision 01/12/2021  
Révision 4  
Remplace la date 23/06/2017  
Numéro de FDS 21972

## DeciMax® Bloc de Cire

### Mentions de danger dans leur intégralité

H300 Mortel en cas d'ingestion.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H310 Mortel par contact cutané.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.